



BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune



CDI – DIRECTEUR-TRICE D'ASSOCIATION

Présentation de la structure

La transition écologique et solidaire concerne tous les territoires et tous les acteurs : particuliers, professionnels, privés, publics, associatifs... C'est précisément pour les aider à la mettre en œuvre que les CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) se sont constitués en réseau national labélisé de 79 associations d'intérêt général, 11 000 adhérents et 900 salariés.

Sur le territoire du Bassin de Thau, le réseau CPIE Bassin de Thau, constitué dès 2006, regroupe 19 structures, 2 650 adhérents et 84 professionnels. Il a vocation, sur son territoire qui s'étend du Bassin de Thau à la façade maritime d'Occitanie, à :

- Renforcer la puissance d'action en faveur de la transition écologique des acteurs du territoire
- Faire de ce territoire un tremplin vers des innovations écologiques et solidaires
- Accompagner les pouvoirs publics dans leurs prises de décisions
- Initier et réaliser des projets collectifs ambitieux et innovants qui contribuent à un développement durable du territoire
- Cordonner, professionnaliser et développer le rayonnement des membres du réseau CPIE Bassin de Thau

Pour cela, il coconçoit et réalise sur son territoire différents types d'actions : sensibilisation au développement durable, accompagnement des territoires, observation et protection de la biodiversité, conception et partage de ressources pédagogiques, formation et mise en réseau d'acteurs. Chaque année l'association touche plus de 30 000 personnes à travers ses différents projets.

Contexte de l'offre


Le Directeur actuel devant quitter ses fonctions en septembre pour raisons personnelles, notre association recherche un ou une directeur-trice pour rejoindre son équipe dynamique.

Le poste de Directeur-trice de l'association implique la coordination générale de toutes les activités, la gestion administrative et financière, les ressources humaines, le management, les relations publiques, la recherche et développement, ainsi que la participation active au réseau associatif. Sa responsabilité est cruciale pour assurer le bon fonctionnement, le développement stratégique et la pérennité de l'association en alignement avec sa mission, ses valeurs et ses objectifs.

Missions principales

1. Coordination générale de la vie associative :

- Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, élaborer, mettre à jour et développer le projet associatif et stratégique conformément aux statuts.

- 
- Organiser et animer les réunions des instances statutaires (Bureau, Conseil d'Administration et Assemblée Générale) sous la supervision de la Présidence.
 - Proposer des orientations stratégiques aux instances dirigeantes et assurer leur mise en œuvre en collaboration avec la Présidence.
 - Rendre compte des actions aux administrateurs-trices en élaborant le rapport d'activité.
 - Favoriser les relations et la complémentarité entre les salarié-e-s et les administrateurs-trices ou bénévoles.
 - Mettre en place, dynamiser et animer les réseaux d'adhérents et d'expertise technique avec les collaborateurs.

2. Gestion administrative et financière (sous la responsabilité du CA) :

- Établir les budgets prévisionnels et les bilans financiers en coordination avec le trésorier, le comptable et/ou le commissaire aux comptes.
- Superviser l'établissement des conventions, des dossiers de subvention et des contrats, ainsi que leur suivi.
- Développer un modèle économique cohérent avec les valeurs de l'association et la réalité du terrain.
- Assurer le suivi des paiements, des facturations et de l'application des mesures de sécurité et du cadre réglementaire.
- Gérer les locaux, les biens mobiliers et informatiques de l'association.

3. Gestion des Ressources Humaines :

- Assurer le suivi des procédures relatives au personnel sous la supervision de la Présidence.
- Mettre en œuvre la politique d'évaluation des salarié-e-s.
- Élaborer le plan de formation du personnel.
- Assurer le suivi de la paye et de la politique salariale.
- Mettre en place une organisation souple favorisant le développement de projets multi-acteurs et interdisciplinaires.

4. Management :

- Gérer et encadrer le personnel, en déléguant partiellement ou totalement avec les responsables de pôle.
- Appuyer les collaborateurs-trices dans les actions opérationnelles délicates ou nécessitant une expertise technique.
- Créer, mettre en place et assurer le suivi d'outils de gestion et de management.
- Encadrer des stagiaires, alternants ou salariés selon les besoins.

5. Gestion des relations publiques :

- Représenter l'association auprès du public, des réseaux, des partenaires, des institutions et des collectivités en concertation avec la Présidence.
- Cadrer les relations partenariales et participer aux réseaux locaux, régionaux, nationaux et européens.
- Animer la concertation avec les acteurs locaux pour assurer la cohérence entre le projet associatif et le contexte socio-économique et politique.
- Organiser la promotion et l'insertion de l'association dans le contexte socio-économique et politique local.

6. Recherche et Développement :

- Prospecter, développer et monter de nouveaux projets, rechercher des financements et négocier avec les financeurs.
- Être en veille sur les besoins des partenaires et du public, formuler des propositions et répondre aux appels d'offres.
- Développer les partenariats extérieurs publics et privés, entretenir les relations avec le réseau de partenaires.

- 
- Assurer le lien avec la recherche et participer à des activités scientifiques et techniques.

7. Participation à la vie du réseau de l'association :

- Représenter l'association au sein des réseaux et participer aux actions nationales ou régionales des réseaux associés.

Assurer un rôle d'expertise pour d'autres structures.

Compétences et savoirs

- Expérience professionnelle pertinente dans le domaine associatif ou dans un poste de direction, avec une bonne compréhension des enjeux et des défis spécifiques aux associations.
- Excellentes compétences en gestion et coordination, avec la capacité de superviser efficacement les opérations et les équipes.
- Solides compétences en leadership et en management, avec une capacité démontrée à motiver, à inspirer et à guider les membres de l'équipe.
- Maîtrise des aspects administratifs et financiers de la gestion d'une association, y compris la planification budgétaire, la gestion des subventions et des contrats, ainsi que la comptabilité.
- Excellentes compétences en communication, avec la capacité de représenter l'association auprès de diverses parties prenantes et de maintenir des relations efficaces avec les partenaires, les donateurs et les membres.
- Capacité démontrée à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de croissance pour l'association, y compris la recherche de financements et la diversification des sources de revenus.
- Forte orientation vers les résultats, avec la capacité de fixer des objectifs clairs, de suivre les progrès et d'assurer la réalisation des objectifs organisationnels.
- Esprit d'initiative et capacité à travailler de manière autonome, tout en étant capable de collaborer efficacement avec les autres membres de l'équipe et les bénévoles.
- Intégrité et éthique professionnelles irréprochables, avec un engagement envers les valeurs et la mission de l'association.
- Capacité à s'adapter à un environnement en évolution rapide, à gérer efficacement les priorités concurrentes et à prendre des décisions éclairées dans des situations complexes.

Conditions d'exercice du poste

Horaires : temps plein : 35 h/ hebdomadaire, soirées (régulières) et weekends ponctuellement

Déplacements : Mobilité locale, régionale, voire nationale ponctuellement. Permis B et véhicule personnel indispensables.

Niveau d'expérience : Au moins 5 à 7 ans d'expérience professionnelle dans des postes de responsabilité, de préférence dans le secteur associatif ou dans des domaines connexes tels que la gestion à but non lucratif, la gestion de projet ou le développement communautaire.

Une expérience démontrée en gestion d'équipe et en direction, idéalement dans un contexte associatif environnementale ou similaire.

Niveau de formation : Diplôme universitaire de niveau Bac+5 dans un domaine pertinent tel que la gestion des organisations à but non lucratif, les sciences sociales, les affaires publiques, le management ou des domaines connexes.

Une formation complémentaire en gestion associative, en gestion des ressources humaines, en finances ou en gestion de réseau serait un atout.

Des compétences et connaissances en sciences de l'environnement, du littoral, et de la transition



écologique sont obligatoires.

Type de contrat : CDI – période essai 2 mois, renouvelable.

Rémunération : Groupe D - Indice 500 de la convention Eclat (environ 3 400 € brut sans reconstitution de carrière) selon expérience, reconstitution carrière (poste similaire), participation employeur ou expérience sur poste similaire, complémentaire santé prise en charge à 50% (Harmonie Mutuelle), participation employeur au trajet domicile travail si transport en commun.

Lieu de travail et horaires : Locaux de l'association CPIE bassin de Thau à Frontignan (proche gare), 1 jour de télétravail par semaine. Horaires : 9h-17h

Contacts et informations candidature

Merci d'envoyer vos candidatures (CV et lettres de motivation) à recrutement@cpiebassindethau.fr en indiquant en objet de la référence de l'annonce « CDI Direction ».

Date limite de candidature : 26 mai 2024. Les créneaux d'entretien sont prévus début juin.

Embauche rapide souhaitée pour permettre une période de tuilage de 3 mois environ avec le directeur sortant.